

# Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20/12/17

## Présents :

**Collège 1 (professionnels effecteurs) :** Dr Eric FOREST (Cardiologue – Président de l'association plateforme ETP T4), Mme Carmen LE BORGNIC (coordinatrice générale des soins – CHBA ; secrétaire de l'association plateforme ETP T4 ), Dr Laurence GAILLARD (UTET + médecin généraliste), Mme Isabelle RAIBAUT (Diététicienne, coordinatrice patients Programme BPCO Respi-Breizh – Pays d'Auray), Mme LE GAL Féda (Infirmière libérale), Mme Stéphanie GANNE (ergothérapeute, coordinatrice UTET CHBA), Mme CORRIGNAN Claire (diététicienne CHPP).

**Collège 2 (associations de professionnels) :** Mme Valérie BERTRAND (URPS IDE)

**Collège 3 (professionnels non-effecteurs) :** Dr Valérie O'MAHONY, Mme Marie-Dominique LE ROCH (Responsable Qualité – EPSM), Dr Marie THEVENET (Gériatre – Decker – CHBA), M. Xavier BLANCHE (Pédicure-Podologue - Vannes), Mme Catherine TOUMELIN (Responsable Départementale Morbihan - Groupe Associatif Siel Bleu),

**Collège 4 (associations de patients) :** M. David MONNIER (Association François AUPETIT – secrétaire adjoint de la plateforme ETP T4), M. Marcel GRU (ACIM),

Coordinatrices de la plateforme : Mme Céline DEBLANC, Mme Mathilde LEBRETON

Excusés : Mme Sylvie METAYER (trésorière), Mme Sylvie SARZAUD (secrétaire adjointe), M. Franck MERE, Dr Yves PONSIGNON, Mme Maria-Katell LE PORT, Dr Neda LESSANI, Dr David MARQUETTE, Dr Christelle PARIS, Dr Tiphaine GUY, Mme Elfy BOUCHARD, Mme Sonia BOURION, Mme Aurélia VINSON, Mme Violette HERVE-LAJUSTICIA, M. Pascal POTTIER (Association des jeunes diabétiques), Dr Paul ROBEL (URPS médecin), Monsieur LE TUTOUR André (représentant des usagers - CHBA), Me LE CORRE Cécile

## Rappel de fonctionnement selon les statuts

L'assemblée générale est répartie en quatre collèges :

- **le collège 1** représente les personnes morales mettant en œuvre un programme ETP (50%),
- **le collège 2** représente les associations de professionnels (20%),
- **le collège 3** représente les professionnels non-effecteurs d'ETP (15%) et
- **le collège 4** représente les associations de patient (15%).

Au minimum un membre par collège doit être représenté pour que l'assemblée générale ait lieu. Les votes au cours de cette assemblée sont réalisés a priori à main levée (ils peuvent être effectués par bulletin secret, sur demande). Chaque collège représente un pourcentage de droit de vote et les votes sont faits à la majorité absolue, soit supérieure à 50%, pour chaque prise en décision.

**Par la présence de l'ensemble des collèges, le quorum étant atteint, l'assemblée générale est validée**

## Ordre du jour :

- 1) Présentation du bilan moral
- 2) Présentation du bilan financier
- 3) Focus sur les « 1ères rencontres en ETP du TS4 », du 03/10/17
- 4) Présentation des projets de 2018
- 5) Échanges et Questions diverses

---

Association Plate-forme ETP T4

Mathilde LEBRETON et Céline DEBLANC, coordinatrices

☎ : 06.86.31.67.17 ou 02.97.01.99.13

@ : [coordinationetp@gmail.com](mailto:coordinationetp@gmail.com) / Site internet : [www.etp-bretagne4.org](http://www.etp-bretagne4.org)

✉ : Centre Hospitalier Bretagne Atlantique, Pavillon 6 / 20 bd du général Maurice Guillaudot / 56000 VANNES

## 1) Le bilan moral :

**Rappel : le 06 octobre 2015**, constitution de l'association portant la Plateforme de coordination de l'ETP du TS4.

### Ressources humaines : les mouvements en 2017

Embauche de **Marine ROSSIGNOL** en mai 2016 à 50% ETP (Equivalent Temps Plein) et démission en avril 2017

Embauche de **Céline DEBLANC** le 09/01/2017 à 40% ETP : présente les mardi et mercredi

Embauche de **Mathilde LEBRETON** le 13/11/17 à 50% ETP : présente les mercredi, jeudi et le vendredi matin



**Permanence du mardi au vendredi matin**

### Mise à jour des missions des coordinatrices :

Travaillées en 2017 avec : le pôle ETP Bretagne et les autres coordinatrices des plateformes ETP T3 et T1-T2. Ce document est validé par Mme LEROUVREUR (chargée de mission ETP à l'ARS).

Les missions s'articulent autour de 3 axes (Cf. Annexe n° 1) :

- Information et contribution à l'offre de formation en ETP ;
- Appui et accompagnement des acteurs de l'ETP ;
- Coordination territoriale.

Ce document est disponible sur le site internet de la plateforme.

## BILAN D'ACTIVITE DES COORDINATRICES :

### **MISSION 1 : INFORMATION ET CONTRIBUTION A L'OFFRE DE FORMATION EN ETP**

#### **Informier de l'offre et des ressources en ETP :**

Aide à l'harmonisation des fiches programmes, à l'issue de la formation « coordination de programme ». Ce travail a été réalisé en partenariat avec l'UTET. Les fiches programmes sont disponibles sur les sites de la plateforme ETP TS4 et celui du CHBA.

Recensement de l'offre et des ressources en ETP : en 2017, 2 nouveaux programmes : ETP patients candidats à une chirurgie bariatrique au CHBA et programme Tymboli ETP.

Orientation des demandes selon les besoins

#### **Promouvoir et contribuer à l'offre de formation en ETP:**

Recueil et relais des attentes et des besoins de formation en ETP : Inscription de plusieurs professionnels à la formation 42h proposée par l'IREPS et le Pôle ETP Bretagne : session de Brest fin 2017, début 2018 et session d'Auray, début 2018

Participation en co-animation, aux formations :

- « **Coordinateur de programme ETP** » : 1 journée ½ en janvier et mars 2017.
- « **Formation des 40h** » : préparation – Sera assurée par le Pôle ETP et l'IREPS au premier trimestre 2018 pour le T4 et le T3 sur Auray : présentation de la plaquette (Cf. Annexe n°2)

#### **Communication autour de l'ETP pour les patients et les professionnels :**

- Mise à jour du **site internet**,
- **Supports de communication** (brochures, affiches...)

---

**Association Plate-forme ETP T4**

Mathilde LEBRETON et Céline DEBLANC, coordinatrices

☎ : 06.86.31.67.17 ou 02.97.01.99.13

@ : [coordinationetp@gmail.com](mailto:coordinationetp@gmail.com) / Site internet : [www.etp-bretagne4.org](http://www.etp-bretagne4.org)

✉ : Centre Hospitalier Bretagne Atlantique, Pavillon 6 / 20 bd du général Maurice Guillaudot / 56000 VANNES

- **Veille ETP** : abonnement à la revue ETP Sciences (format papier et informatique) et relais aux acteurs ; maintien des connaissances entre professionnels (transmissions d'informations, d'articles...), via liste de diffusion
- **Journée ETP** du 03 octobre 2017

## MISSION 2 : APPUI ET ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS DE L'ETP

Appui au projet TY-MOBILETP : Construction d'un questionnaire pour le recensement des besoins du territoire (Guégon – Josselin – La Chapelle Caro), des problématiques de santé, des professionnels...

Diffusion du questionnaire, recueil des données et analyse des résultats, diffusion des résultats au médecin coordinateur de l'équipe TYMOBILETP, Docteur Laurence GAILLARD.

Aide à l'évaluation quadriennale du programme de réhabilitation respiratoire d'Auray : Rencontres avec Mme Isabelle RAIBAUT : entretiens, analyse, aide à la rédaction du rapport, et mise en relation avec Mme LEROUVREUR. Mme RAIBAUT nous informe ce jour que le dossier a été envoyé à l'ARS et en attente d'un retour de l'ARS.

Aide méthodologique pour la finalisation de la rédaction du projet de programme ETP patients traités par psychotropes : Rencontre avec Mme LE ROCH, Responsable qualité - EPSM. Projet en cours, à finaliser en 2018.

Participation à une session ETP du pôle de santé ASTEQ : Appui et renforcement des liens entre les équipes

Réalisation de fiches techniques méthodologiques :

- Fiche n° 1** : Elaboration d'un programme d'ETP : les pré-requis
- Fiche n° 2** : Un programme d'ETP structuré : sa mise en œuvre
- Fiche n° 3** : Programme d'ETP : le Financement
- Fiche n° 4** : Programme d'ETP : Auto-évaluation annuelle – Tableau de bord
- Fiche n° 5** : Programme d'ETP : l'évaluation quadriennale

Ces fiches sont mises à disposition sur le site internet de la plateforme et de l'UTET du CHBA. Elles ont été délivrées lors de la journée ETP du 3 octobre 2017.

## MISSION 3 : COORDINATION TERRITORIALE

**Rencontres avec ARS, pôle régional et antennes départementales IREPS :**

Participation aux GTR (Groupe Thématique Régional), dans le cadre de la rédaction du PRS2 (maladie chronique et ETP)	Participation au COPiL du Pôle ETP Bretagne, à l'ARS
<p><b>14/03/17</b> :</p> <p>Point d'actualité (AAP sur l'accompagnement à l'autonomie) ; PRS2, quels changements ?</p> <p>le GTR ETP se transforme en groupe de travail rattaché au thème Maladie Chronique, mais contributions attendues sur d'autres thèmes du PRS</p> <p>Un Schéma régional UNIQUE = COS (Cadre d'Orientation Stratégique) : SRS en 22 thèmes ; chaque thème contenant maximum 5 chantiers, déclinés en plan d'actions</p> <p>Financement de l'ETP : réflexion sur un financement proportionnel au nombre de patients dans le programme</p> <p><b>26/09/17</b> :</p> <p>Point d'actualité : stratégie nationale de santé</p> <p>PRS 2018-2022 retardé à mai 2018</p> <p>Point sur les évaluations quadriennales</p> <p>AAP en cours</p> <p>Expérience de l'UTET de Lorient : Plan d'action sécuritaire (à consulter sur le site du CHBS)</p>	<p><b>14/03/17</b> : Présentation de l'évaluation du pôle ETP Bretagne (dynamique d'acteurs, les réalisations, les premiers effets, propositions) ; réflexion sur la création d'un comité d'experts ; Perspectives du pôle (renforcer le partenariat entre formations initiales et universitaires) ; renforcer le lien UTET/plateformes ; poursuite des modules de formation)</p> <p><b>26/09/17</b> : Communication (nouvelle plaquette, site internet : recensement des programmes existants) ; partenariat avec les plateformes (présentation du document sur les missions) ; GTR : santé mentale ; addiction ; point sur les formations</p>

### Association Plate-forme ETP T4

Mathilde LEBRETON et Céline DEBLANC, coordinatrices

☎ : 06.86.31.67.17 ou 02.97.01.99.13

@ : [coordinationetp@gmail.com](mailto:coordinationetp@gmail.com) / Site internet : [www.etp-bretagne4.org](http://www.etp-bretagne4.org)

✉ : Centre Hospitalier Bretagne Atlantique, Pavillon 6 / 20 bd du général Maurice Guillaudot / 56000 VANNES

Rencontre plateformes et pôle ETP régional : Groupe de travail sur les missions des coordinateurs de plateforme avec le pôle ETP Bretagne et l'IREPS.

Participation aux comités consultatifs du T3 à Lorient (auxquels les coordinatrices du T4 sont invitées) :

**19 juin 2017** : deux groupes, un sur la vulnérabilité et un second sur la communication.

**9 novembre 2017** : Présentation par Muriel RIBAUT et Catherine HALLOUET de la Maison Saint-Joseph de Quimperlé de leur mémoire « l'ETP pour tous et par tous ». Les ingrédients clés pour développer la posture éducative dans les soins.

Les plateformes d'ETP communiquent entre-elles et s'entraident. Les coordinatrices du T3 ont été sollicitées pour faire un retour d'expérience dans le cadre de la table ronde « mutualisation de programme... » lors de la journée du 03/10/17.

Présentation : de l'ETP, des programmes d'ETP sur le TS4 et des missions de la plateforme, à la demande de l'ADMR 56 / Vannes.

Participation à l'élaboration du Contrat Local de Santé (CLS) de Ploërmel le 04 juillet 2017 sur l'axe « Favoriser le parcours de santé du territoire ». Plusieurs groupes de travail ont permis de réaliser des fiches-action.

Echanges d'informations avec l'UTET du CHBA, au niveau local.

Edition de 3 NewsLetters en 2017 (avril, juillet, novembre).

Réalisation « Des Premières rencontres en ETP du Territoire de santé n°4 le 03/10/17.

#### **RAPPEL DES AXES DE DEVELOPPEMENT ET PROJETS 2017 DEFINIS LE 22/11/16, A POURSUIVRE EN 2018**

Interventions locales dans des soirées interprofessionnelles et auprès des associations de patients pour présenter le dispositif de la plateforme.	Partiellement (ADMR), à poursuivre en 2018
Organisation, pour le printemps 2017, d'une journée interprofessionnelle sur la thématique de l'éducation thérapeutique sur le territoire 4.	Fait : 3/10/17
Diffusion des outils de communication de la plateforme (newsletter, site web, brochures, affiches).	Fait : 3 newsletters + réactualisation du site internet
Continuité de l'accompagnement et veille ETP (appels à projets, événements, formations, évolution des textes de lois, relais ARS).	Fait : via la liste de diffusion, newsletters, abonnement revue...
Développement de la plateforme par l'augmentation du temps de coordination et l'ajout d'un temps de secrétariat.	A évaluer avec les 2 coordinatrices en 2018

**Le bilan moral est approuvé à l'unanimité**

---

**Association Plate-forme ETP T4**

Mathilde LEBRETON et Céline DEBLANC, coordinatrices

☎ : 06.86.31.67.17 ou 02.97.01.99.13

@ : [coordinationetp@gmail.com](mailto:coordinationetp@gmail.com) / Site internet : [www.etp-bretagne4.org](http://www.etp-bretagne4.org)

✉ : Centre Hospitalier Bretagne Atlantique, Pavillon 6 / 20 bd du général Maurice Guillaudot / 56000 VANNES

## 2) Rapport financier pour l'année 2017 (au 1er novembre) :

**Pour 2018** : base de 86.382.57€ à temps plein pour 12 mois.

**En 2017**, les dépenses étaient de 39.697 euros. Pour rappel, l'effectif des coordinatrices, au cours de **ces deux années d'activité**, a été de 40% ou 50% équivalent temps plein durant 20 mois et à 90% ETP durant 5 mois 1/2.

46.685 euros de solde positifs sont issus de l'année 2016. Une part du financement sur l'année 2017 n'a pas été utilisée, celle-ci sera donc reportée sur le budget 2018. Ce budget pourrait permettre de subventionner un temps de secrétariat, en fonction des besoins identifiés.

Au vu des éléments comptables, l'ARS n'a pas versé le solde de notre subvention pour l'année 2017.

CHARGES			PRODUITS			
<b>60</b>	<b>ACHATS</b>		<b>1238,62</b>	<b>70</b>	<b>VENTE DE PRODUITS</b>	<b>0</b>
605000	605. Achats de matériels, équipements et trava	90,95	0			0
606401	6064.Papeterie	52,06				0
606402	6064.Buro56	1095,61				0
<b>61</b>	<b>SERVICES EXTERIEURS</b>		<b>11614,04</b>	<b>74</b>	<b>SUBVENTION D'EXPLOITATION</b>	<b>64000</b>
618101	6181.Abonnement revue ETP	85		740000	Subventions d'exploitation	64000
618500	6185. Frais de colloques, séminaires, conférenc	2555,04				
618501	6185.prestation intervenants	2125				0
618502	6185.frais réservation salle	6849				0
<b>62</b>	<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>		<b>2632,68</b>	<b>75</b>	<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>0</b>
622601	6226.Fiducial - COMPTABLE	1560				0
625100	6251. Voyages et déplacements	124,88				0
625601	6256.frais d'inscription formation	150				0
625700	6257. Réceptions	24,84				0
626101	6261.Hébergement site@	16,79				0
626501	6265.Orange	597,84		<b>10</b>	<b>FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVE</b>	<b>22382,57</b>
627001	627.Abonnement mensuel CIC	158,33		102000	102. Fonds associatifs sans droit de reprise	22382,57
<b>63</b>	<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES</b>		<b>159,96</b>			
631301	6313.UNIFAF	159,96				
635400	6354. Droits d'enregistrement et de timbre	0				
		0				
<b>64</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>		<b>23851,79</b>			
641101	64. Salaire Marine Rossignol	4251,86				
641102	64. Salaire Céline DEBLANC	6985,4				
641400	6414. Indemnités Kilométriques et avantages d	851,28				
645100	6451. Cotisations à l'URSSAF	9427				
645301	6453.Malakoff-Médéric	958,66				
645302	6453.AG2R-La Mondiale	1298,96				
645303	6453.CHORUM prévoyance	78,63				
647500	6475. Médecine de travail, pharmacie	0				
<b>65</b>	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES</b>		<b>200</b>			
658601	6586.Adhésion GCS E-Santé	200				
	<b>TOTAL CHARGES</b>		<b>39697,09</b>		<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>86382,57</b>
	<b>BENEFICE</b>		<b>46685,48</b>		<b>PERTE</b>	<b>0</b>
	<b>TOTAL</b>		<b>86382,57</b>		<b>TOTAL</b>	<b>86382,57</b>

**Le bilan financier est approuvé à l'unanimité**

Association Plate-forme ETP T4

Mathilde LEBRETON et Céline DEBLANC, coordinatrices

☎ : 06.86.31.67.17 ou 02.97.01.99.13

@ : [coordinationetp@gmail.com](mailto:coordinationetp@gmail.com) / Site internet : [www.etp-bretagne4.org](http://www.etp-bretagne4.org)

✉ : Centre Hospitalier Bretagne Atlantique, Pavillon 6 / 20 bd du général Maurice Guillaudot / 56000 VANNES

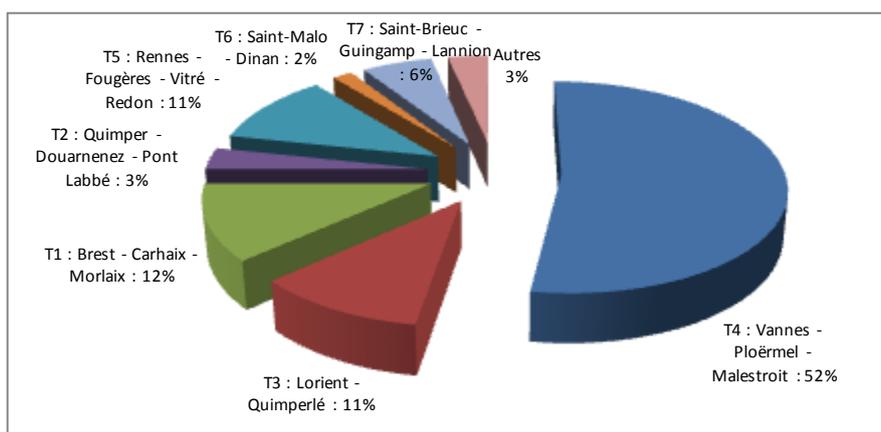
## Focus sur les « 1ères rencontres en ETP du territoire de santé n° 4 »

Analyse quantitative : Les premières rencontres d'ETP du TS4 étaient ouvertes aux professionnels effecteurs ou non effecteurs en ETP, ainsi qu'aux patients et associations de patients.

Cette journée a accueilli à l'Espace MONTCALM à Vannes, **120 personnes**, venues de toute la région Bretagne (seul le territoire de santé n° 8, Pontivy-Loudéac, n'était pas représenté) :

- 96 inscrits (90 toute la journée, 3 le matin et 3 l'après-midi) +
- 24 intervenants ou participants aux tables rondes (22 présentes toute la journée et 2 le matin).

### Répartition des participants à la journée en fonction du territoire de santé

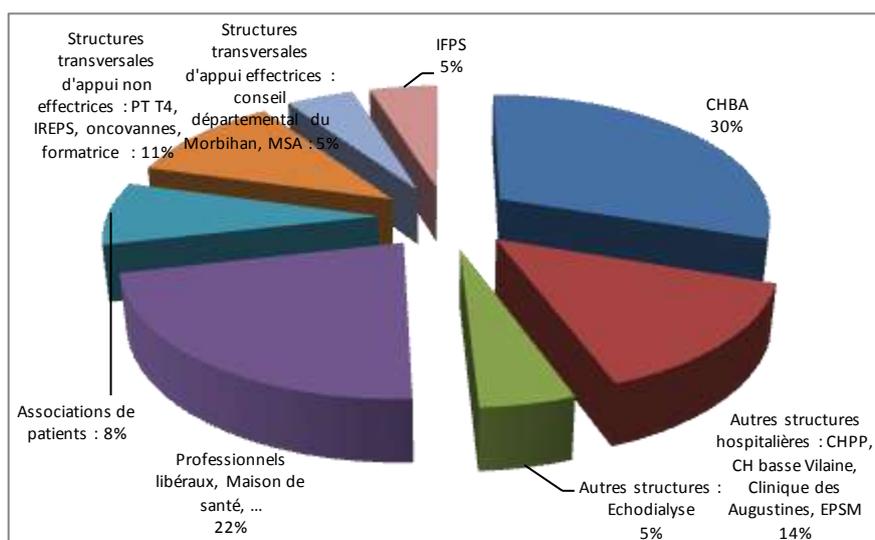


Le territoire de santé n° 4 était fortement représenté, avec 52,5% des participants (soit 63 personnes). En comptant les acteurs du territoire de santé n° 3 (Lorient-Quimperlé), le pourcentage se montait à 63% pour le département du Morbihan.

37% de personnes hors département se sont déplacées pour une journée en théorie territoriale.

**Le bilan est donc plutôt satisfaisant**, sachant que la campagne d'information n'a pas été conduite comme voulue, avec la seule coordinatrice, présente 2 jours par semaine sur la période de mai à novembre.

### Représentation des structures du Territoire de Santé n° 4 à la journée



#### Association Plate-forme ETP T4

Mathilde LEBRETON et Céline DEBLANC, coordinatrices

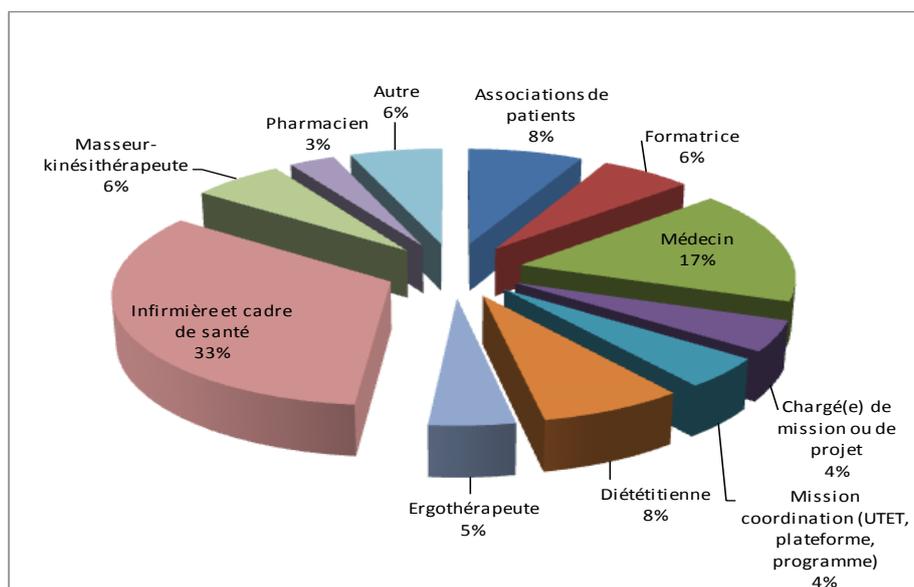
☎ : 06.86.31.67.17 ou 02.97.01.99.13

@ : [coordinationetp@gmail.com](mailto:coordinationetp@gmail.com) / Site internet : [www.etp-bretagne4.org](http://www.etp-bretagne4.org)

✉ : Centre Hospitalier Bretagne Atlantique, Pavillon 6 / 20 bd du général Maurice Guillaudot / 56000 VANNES

Concernant le TS4, il y avait une bonne représentativité des différents modes d'activités, avec, cependant, une forte représentation des structures hospitalières (44%), mais aussi, 22% de professionnels libéraux et 8% de représentants d'associations de patients.

### Représentation des catégories socio-professionnelles du Territoire de Santé n° 4 à la journée



1/3 des personnes du T4 étaient des infirmières et cadres de santé. De nombreux autres métiers, ainsi que les associations de patients étaient présents. Des professions n'étaient pas représentées telles que : des assistantes sociales, d'éducateur en Activité Physique Adaptée, de pédicure-podologue...

Analyse qualitative : A l'issue de cette journée, un questionnaire de satisfaction a été remis à l'ensemble des participants.

67 questionnaires ont été rendus, soit plus de la moitié des participants à cette journée.

Les répondants étaient à une large majorité des professionnels de santé et à 4% des représentants d'association de patients.

Le mode de diffusion s'est fait, en grande partie par le réseau professionnel des personnes. Il est à noter l'importance de la participation des UTET (CHBA et CHBS) à la communication de cette journée.

Cette 1ère journée a été une réussite, tant par sa fréquentation que par la qualité des intervenants et des interventions. D'ailleurs, la moyenne des notes attribuées par les répondants au questionnaire est de 8,21/10.

Le choix de Madame SANDRIN, directrice de l'AFDET comme intervenant « fil rouge » de cette journée s'est avéré payant car à une large majorité, les répondants ont été TRES SATISFAITS par ses 2 conférences et, pour ceux qui ont participé à son atelier sur le Bilan Educatif Partagé.

Les ateliers ont été appréciés, surtout par leur côté pratique et par l'avantage des petits groupes.

Les retours sont plus mitigés concernant les tables rondes.

Quelques axes d'amélioration ont été mis en évidence, surtout sur le plan organisationnel : La facilité d'accès au site ; Les horaires et la gestion du temps (retard en début de journée, 1ère partie du flash actualités longue) ; La qualité des repas et des collations ; Le respect du choix (certaines inscriptions tardives).

---

#### Association Plate-forme ETP T4

Mathilde LEBRETON et Céline DEBLANC, coordinatrices

☎ : 06.86.31.67.17 ou 02.97.01.99.13

@ : [coordinationetp@gmail.com](mailto:coordinationetp@gmail.com) / Site internet : [www.etp-bretagne4.org](http://www.etp-bretagne4.org)

✉ : Centre Hospitalier Bretagne Atlantique, Pavillon 6 / 20 bd du général Maurice Guillaudot / 56000 VANNES

Des besoins et propositions de thématiques ont été évoqués. Ils seront intégrés dans les projets 2018 :

- Lien entre ETP et éducation à la santé
- Les limites de l'ETP
- ETP et PSYCHIATRIE
- Les compétences psycho-social pour faire de l'ETP
- Ecrire un programme /Animer un atelier (ateliers ou fiches ?)
- L'ETP et l'implication des familles et des associations de patients
- Comment intéresser les professionnels qui ne se sentent pas concernés par la posture éducative ?
- Coordination en ETP : qui, quoi, comment ? (ateliers ou fiches ?)
- ETP et pluri pathologie, quels compétences, quels patients ?

**L'Analyse complète du questionnaire de satisfaction** : sera prochainement disponible sur notre site internet et nous la transférerons par mail.

## 4) Axes de développement et projet 2018:

### Ressources humaines : les mouvements dans le bureau en 2018

Le Dr G. ARNAULT souhaite démissionner de son poste au sein de l'association (membre élu du collège 1) ; **Mme I. RAIBAUT** se propose de la remplacer. L'assemblée a voté favorablement.

### **MISSION 1 : INFORMATION ET CONTRIBUTION A L'OFFRE DE FORMATION EN ETP**

#### Promouvoir et contribuer à l'offre de formation en ETP :

#### **Organisation/ingénierie d'une formation ETP 40h sur le T4, sous réserve de l'approbation de l'ARS :**

- ingénierie (lieu, repas, encadrement) par la plateforme
- Prestation par un organisme de formation (prospection et devis) ; en lien avec M. NORGET (coordinateur du pôle santé de la Roche-Bernard) ?
- Objectif de cette formation : être complémentaire aux offres de l'IREPS, proposer aux professionnels libéraux du territoire, une formation au plus près de leur lieu d'interventions.

*Pour rappel* : la plateforme n'est pas un organisme de formation, elle peut en faciliter l'organisation, mais ne gère pas son contenu pédagogique.

Nous questionnons Mme LE BORGNIC, afin de savoir si les formations « 40h ETP » dispensées par le CHBA, pour le professionnels hospitaliers pouvaient être ouvertes aux professionnels libéraux. Actuellement, de nombreuses demandes internes ne sont pas honorées, mais une réflexion est à engager.

#### Co-construction et co-animation d'une formation 40h avec l'IREPS et le Pôle ETP Bretagne

- Organisée par Mme Cathy BOURHIS (IREPS) et Mme Anne-Sophie RIOU (Pôle ETP BRETAGNE)
- Formation destinée aux tuteurs de stage, formateurs IFPS et associations de patients. Les inscriptions sont closes. Pour le TS4, cette formation a lieu à Auray ; démarre le 8 février et se termine le 6 avril 2018

#### Communication :

- Evolution du site internet (lien vers des partenaires sponsorisés ou non, des outils...)
- Création d'une page Facebook® (page non nominative, pour faire une porte d'entrée sur notre site internet)

### **MISSION 2 : APPUI ET ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS DE L'ETP**

#### Accompagnement des acteurs de l'ETP : Trois évaluations quadriennales

**Réseau RESPEV** : 2 programmes, renouvellement le 30/03/2018 (Risque d'arrêt avec la création de la PTA)

**Pôle de Santé ASTEQ** : 1 programme, renouvellement le 17/08/2018

Accompagnement de l'EPSM (programme ETP patients sous psychotropes) pour réponse à futur AAP

---

#### **Association Plate-forme ETP T4**

Mathilde LEBRETON et Céline DEBLANC, coordinatrices

☎ : 06.86.31.67.17 ou 02.97.01.99.13

@ : [coordinationetp@gmail.com](mailto:coordinationetp@gmail.com) / Site internet : [www.etp-bretagne4.org](http://www.etp-bretagne4.org)

✉ : Centre Hospitalier Bretagne Atlantique, Pavillon 6 / 20 bd du général Maurice Guillaudot / 56000 VANNES

#### Faciliter la collaboration des acteurs :

- **sensibiliser les prescripteurs** : mettre en liens effecteurs et prescripteurs (FBI Respi-Breizh : faire du lien avec les pneumologues du territoire)
- **diffuser plus d'informations sur les programmes existants** : promouvoir les programmes d'ETP existants (informer les cardiologues et les angiologues sur les programmes « risque cardio-vasculaire » du territoire), sous forme d'EPU (Enseignement Post-Universitaire)
- **faciliter la communication entre les différents programmes** : mutualiser les différents programmes (comment les rendre visibles, comment partager les informations ...)
- **communiquer** auprès du grand public
- **décloisonner** : ville/hôpital

Mme CORRIGNAN Claire, diététicienne au CHPP a retravaillé avec ses collègues, sur un document décrivant l'éducation thérapeutique (son intérêt...), pour un médecin angiologue de leur territoire. L'objectif est d'aider les médecins à expliquer, à introduire ou orienter leurs patients dans un programme ETP. Nous lui demandons, si elle accepte de diffuser son document. Elle donne son accord et va nous transmettre ce document.

#### **MISSION 3 : COORDINATION TERRITORIALE**

##### Soutenir la démarche qualité des parcours de soins éducatifs :

Organisation de rencontres entre professionnels, en collaboration avec l'UTET (échanges sur les pratiques professionnelles, ateliers thématiques).

Réflexion, lors de l'AG concernant la forme des ateliers :

- 3-4 séances par an sur des ½ journées
- Mme BERTRAND Valérie, IDE de l'URPS infirmier, nous conseille de faire deux demies journées identiques (1 le matin et 1 l'après-midi), pour toucher le plus de monde possible.
- Mise en place de séances ponctuelles qui ne nécessitent pas une présence impérative à toutes les séances
- Séances ouvertes à tous, avec une progression pédagogique
- Intérêt : accompagnement des professionnels moteurs qui désirent suivre tous les ateliers,
- En cours de réflexion : les objectifs des séances, nouveaux moyens de réaliser des formations (atelier en visio conférence, visio intensif...)

Mme Isabelle RAIBAUT met en évidence l'intérêt de faire des suivis (post-formations) sous forme de groupes de travail ou de supervisions. L'intérêt est de se mettre en situation ou de faire un retour sur ses pratiques. Elle pratique avec le T3, des supervisions, sous forme de jeux de rôle, pour s'entraîner à l'entretien motivationnel et se propose pour faire de même sur le T4.

Interventions locales : dans des soirées interprofessionnelles et auprès des associations de patients pour présenter le dispositif de la plateforme et les programmes, et ainsi favoriser les échanges et mutualisations...

Continuité de l'accompagnement et veille ETP : appels à projets, évènements, formations, évolution des textes de lois, relais ARS.

Maintien et évolution de la diffusion des outils de communication de la plateforme (newsletter, site web, brochures, affiches).

Développement de la plateforme par l'ajout d'un temps de secrétariat à évaluer.

Les membres présents à l'AG ont accepté les projets et le budget prévisionnel 2018

**Les budgets de ces projets sont inclus dans les subventions attribuées par notre financeur : l'ARS Bretagne.**

---

#### Association Plate-forme ETP T4

Mathilde LEBRETON et Céline DEBLANC, coordinatrices

☎ : 06.86.31.67.17 ou 02.97.01.99.13

@ : [coordinationetp@gmail.com](mailto:coordinationetp@gmail.com) / Site internet : [www.etp-bretagne4.org](http://www.etp-bretagne4.org)

✉ : Centre Hospitalier Bretagne Atlantique, Pavillon 6 / 20 bd du général Maurice Guillaudot / 56000 VANNES

## 5) Echanges et Questions Diverses

**Adaptation de l'AG pour faciliter l'accès aux malentendants** : Mme GAILLARD propose la présence d'un interprète par le langage des signes.

### **Présentation de Ty mobilETP par Mme GAILLARD :**

- Naissance juridique de l'association TymobilETP en octobre 2017, suite Appel à projet « innovation en santé »
- Validation du projet par l'ARS en octobre 2017 et financement à hauteur de 40.000 euros
- Présentation de l'affiche Ty mobilETP, également disponible sur notre site internet
- L'équipe est constituée de 10 professionnels libéraux formés à l'ETP
- 2018 : début des accompagnements
- Partenaires : association de patients, le T3, le T4, la CPAM ...
- L'objectif est d'être au plus près des patients au niveau de Josselin et Guégon, d'accompagner les professionnels à l'écriture de programmes, à la mise en place d'ateliers, d'aider à mettre en place et à optimiser le fonctionnement et pérenniser des programmes ; les accompagner vers l'autonomie.

**Question de M. POTTIER/mail** : Comment se fait l'orientation d'un patient vers un atelier ? En d'autres termes qui est susceptible d'orienter un patient vers tel ou tel atelier ?

Nous convenons que l'orientation d'un patient vers un atelier peut se faire de différentes manières.

- 1) le patient en discute avec son médecin traitant. Celui-ci se charge des démarches pour l'inscrire dans un programme adapté. Il peut se renseigner en prenant contact avec le coordinateur du programme. Si c'est un programme du T4, le nom du coordinateur et les fiches programmes sont indiqués sur le site internet : Plateforme ETP TS4.
- 2) Si le médecin traitant ne désire pas répondre à la demande du patient, celui-ci peut directement prendre contact avec le coordinateur du programme qui lui semble adapté ou avec nous (la plateforme ETP). Nous pouvons mettre en lien, un patient et un programme.

Dans la majorité des cas, les patients entrent dans un programme par l'intermédiaire de leur médecin traitant mais le patient est acteur de sa santé ; il peut faire des démarches de lui-même. Chaque programme, lors de sa conception, mentionne des indicateurs permettant de cibler les patients. De ce fait, l'inscription peut varier d'un programme à un autre. Dans tous les cas, le coordinateur du programme doit être contacté pour évaluer les possibilités d'intégrer ou non un programme.

### **Questionnement concernant le devenir de la plateforme ETP T4 dans le cadre de la future PTA.**

**Objectif** : pérenniser la plateforme, maintenir son identité.

Mme BERTRAND trouve bonne l'idée d'introduire la plateforme d'ETP à la PTA. La PTA est un portail ouvert avec les professionnels libéraux et cela permettrait de faciliter les échanges. La plateforme s'adresse aux professionnels libéraux, aux patients, aux associations....

La plateforme doit garder cette spécificité. Ce projet sera en négociation avec l'ARS en 2018.

### **Information David MONNIER sur la création d'un groupe de travail par l'AFA sur l'e-ETP**

#### **Quelques dates à retenir en 2018 : disponible sur notre site internet**

Pôle ETP 75 (Paris)	du 15/01/18 : Savoirs expérientiels des patients, savoirs collectifs en santé : apprendre et faire ensemble
Congrès santé éducation de l'AFDET (Paris)	8 et 09/02/18
Journée d'échanges en santé mentale (Rennes)	20/02/18 : ETP et santé mentale ; où en sommes-nous en Bretagne ?
Journée de Réflexion autour de l'ETP dans les MICI, (Paris)	04/05/18

**Les membres des différents collèges de l'association ont validé les projets et le budget prévisionnel 2018.**

---

#### Association Plate-forme ETP T4

Mathilde LEBRETON et Céline DEBLANC, coordinatrices

☎ : 06.86.31.67.17 ou 02.97.01.99.13

@ : [coordinationetp@gmail.com](mailto:coordinationetp@gmail.com) / Site internet : [www.etp-bretagne4.org](http://www.etp-bretagne4.org)

✉ : Centre Hospitalier Bretagne Atlantique, Pavillon 6 / 20 bd du général Maurice Guillaudot / 56000 VANNES

## Annexe1 : Les missions de la plateforme

### Missions 1 : Information et contribution à l'offre de formation en ETP

Propositions d'objectifs opérationnels	Modalités possibles	Indicateurs possibles
Informers les patients et les professionnels de l'offre et des ressources en ETP sur le territoire	<p>Recenser l'offre et les ressources en ETP sur le territoire</p> <p>Recenser les formations et communiquer auprès des professionnels</p> <p>Création de fiche descriptive et synthétique des programmes/actions ETP (modalités d'accès, contenu.. .)</p> <p>Accueillir et orienter la demande en fonction des besoins</p>	<p>Nombre de formations recensées</p> <p>Nombre de professionnels inscrits aux formations</p> <p>Nombre de fiche descriptive</p>
Promouvoir et contribuer à l'offre de formation en ETP	<p>Recueillir et relayer les attentes et les besoins de formation en ETP</p> <p>Collaborer à la co-construction du contenu des formations</p> <p>Collaborer à la co-animation d'une séquence de formation</p> <p>Organiser des ateliers méthodologiques répondant aux besoins locaux</p>	<p>Nombre de temps d'échanges</p> <p>Types d'échanges (ateliers méthodologiques, formations, sensibilisation, séminaires, échanges de pratiques...)</p> <p>Thème</p> <p>Nombre de participants</p> <p>Qualité des participants</p> <p>Adéquation aux besoins identifiés</p>

---

#### Association Plate-forme ETP T4

Mathilde LEBRETON et Céline DEBLANC, coordinatrices

☎ : 06.86.31.67.17 ou 02.97.01.99.13

@ : [coordinationetp@gmail.com](mailto:coordinationetp@gmail.com) / Site internet : [www.etp-bretagne4.org](http://www.etp-bretagne4.org)

✉ : Centre Hospitalier Bretagne Atlantique, Pavillon 6 / 20 bd du général Maurice Guillaudot / 56000 VANNES

	Faciliter l'accès des professionnels aux formations	
Organiser une communication autour de l'ETP sur le territoire à destination des patients et des professionnels	Assurer une veille administrative autour de l'ETP en lien avec le pôle régional de ressources en ETP, l'ARS ...  Prévoir plan de communication, outils de communication	Mise à jour du site internet régulière

### Mission 2 : Appui et accompagnement des acteurs de l'ETP

Propositions d'objectifs opérationnels	Modalités possibles	Indicateurs possibles
Faire connaître, proposer et assurer un appui méthodologique personnalisé aux acteurs	Assurer un soutien méthodologique pédagogique administratif et logistique aux structures effectrices :  création, évaluation, élaboration et partage de support et d'outils, posture professionnelle, aide à l'élaboration de programme, etc.	Nombre d'équipes accompagnées  Nature et modalité des accompagnements (aide à la rédaction, aide à la création d'outils, aide évaluation annuelle, quadriennale, etc...)  Nombre de professionnels ayant fait appel à la plateforme  Satisfaction

---

#### Association Plate-forme ETP T4

Mathilde LEBRETON et Céline DEBLANC, coordinatrices

☎ : 06.86.31.67.17 ou 02.97.01.99.13

@ : [coordinationetp@gmail.com](mailto:coordinationetp@gmail.com) / Site internet : [www.etp-bretagne4.org](http://www.etp-bretagne4.org)

✉ : Centre Hospitalier Bretagne Atlantique, Pavillon 6 / 20 bd du général Maurice Guillaudot / 56000 VANNES

### Mission 3 : Coordination territoriale

Propositions d'objectifs opérationnels	Modalités possibles	Indicateurs possibles
Animer le réseau des acteurs en lien avec l'ETP sur le territoire	<p>Aller à la rencontre des acteurs</p> <p>ex : MSP et Pôle des santé/structure sociale/CCAS/structure asso/SSR/CLS/asso de patients</p> <p>Créer les conditions favorables au travail en réseau et en partenariat</p> <p>Proposer des temps de concertation : comité consultatif territorial, AG avec collège d'acteurs, journée d'échanges de pratiques, rencontre interprofessionnelles, atelier méthodo, rencontre avec les usagers, ...</p>	<p>Nombre d'acteurs rencontrés</p> <p>Cartographie des partenariats</p> <p>Nombre de comité consultatif, d'AG...</p> <p>Assiduité des membres</p> <p>Nombre de personnes présentes</p> <p>Diversité des structures</p> <p>Satisfaction des partenaires quant à l'animation</p> <p>Satisfaction des partenaires quant à leur implication dans les rencontres</p>
Soutenir la démarche qualité des parcours de soins éducatifs	<p>Proposer des échanges de pratiques, analyses de pratiques, auto évaluation ....</p> <p>Assurer une veille scientifique et réglementaire</p> <p>Valoriser les expériences innovantes</p>	<p>Nombre de rencontres</p> <p>Satisfaction des acteurs par rapport à l'impact sur leurs pratiques /modification de programme</p> <p>Communication autour des réussites du territoire : Nombre d'article écrit, participation à des séminaires, journées d'échanges...</p>
Faciliter la collaboration des acteurs sur un ou plusieurs programme (s) ETP/actions éducatives	<p>Rencontre d'acteurs autour d'un programme, pour fédérer et remobiliser, faire connaître l'offre susciter des partenariats, améliorer le lien ville hôpital,</p>	<p>Nombre de programme ayant fait l'objet d'un travail partenarial.</p>

---

#### Association Plate-forme ETP T4

Mathilde LEBRETON et Céline DEBLANC, coordinatrices

☎ : 06.86.31.67.17 ou 02.97.01.99.13

@ : [coordinationetp@gmail.com](mailto:coordinationetp@gmail.com) / Site internet : [www.etp-bretagne4.org](http://www.etp-bretagne4.org)

✉ : Centre Hospitalier Bretagne Atlantique, Pavillon 6 / 20 bd du général Maurice Guillaudot / 56000 VANNES

ciblées...	développer l'offre ambulatoire	Satisfaction des acteurs quant au rôle de la plateforme en tant que facilitateur de partenariat  Modalités de coopération ville/hôpital
S'articuler avec les dispositifs et priorités de santé publique (PRS, CLS, conseils territoriaux de santé, plateforme territoriale d'appui...), les dispositifs d'appui à l'ETP (pôle, UTET, plateformes, organisme de formation...) et être relais des politiques publiques (ISS : zone prioritaire, relais des AAP)	Relayer les appels à projets, travailler en lien avec les zones prioritaires, porter une attention particulière aux inégalités sociales de santé et aux déterminants de santé  Rencontrer et présenter les plateformes dans les CLS, Participer à la capitalisation des expériences au niveau régional	Nombre de rencontre avec le Pôle/et autres dispositifs de santé publique  Nature des activités réalisées et des mises en lien

---

**Association Plate-forme ETP T4**

Mathilde LEBRETON et Céline DEBLANC, coordinatrices

☎ : 06.86.31.67.17 ou 02.97.01.99.13

@ : [coordinationetp@gmail.com](mailto:coordinationetp@gmail.com) / Site internet : [www.etp-bretagne4.org](http://www.etp-bretagne4.org)

✉ : Centre Hospitalier Bretagne Atlantique, Pavillon 6 / 20 bd du général Maurice Guillaudot / 56000 VANNES

## Annexe 2 : La formation ETP 40h, Auray

### Jour 2 : 9 février

- Les techniques d'entretien et la posture relationnelle en éducation thérapeutique (suite)

*Pratique de l'entretien motivationnel*

- Bilan éducatif partagé / Diagnostic éducatif  
*Définition – composantes – grille d'entretien*

### Jour 3 : 22 mars

- Le référentiel de compétence

*Réalisation d'un référentiel de compétence*

- L'animation collective en ETP

*La dynamique de groupe – les différentes phases – les techniques et outils d'animation*

### Jour 4 : 23 mars

- Une séance pédagogique en ETP

*Conception – Animation – Analyse*

### Jour 5 : 5 avril

- La conception et la planification d'un programme d'ETP

*Les étapes et la méthodologie – la demande d'autorisation de programme*

- L'évaluation en ETP

*L'évaluation des compétences du patient – expérimentation d'outils d'évaluation*

### Jour 6 : 6 avril

- L'évaluation en ETP (suite)

- Les acteurs et les ressources en éducation thérapeutique sur la Bretagne

### Contact :

- Anne-Sophie Riou : [anne-sophie.riou@irepsbretagne.fr](mailto:anne-sophie.riou@irepsbretagne.fr)
- Cathy Bourhis : [cathy.bourhis@irepsbretagne.fr](mailto:cathy.bourhis@irepsbretagne.fr)

*Les coûts pédagogiques de formation sont pris en charge par des financements ARS. Restent à la charge des stagiaires de la formation continue les frais de transport et de repas.*

Formation continue Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 553350778535 auprès du Préfet de région Bretagne.  
N° de SIRET : 419 483 805 00034



Pôle ETP  
Bretagne



## Formation 42 heures : Dispenser l'éducation thérapeutique du patient

8 et 9 février 2018  
22 et 23 mars 2018  
5 et 6 avril 2018

### Lieu :

Salle Hélène Branche  
18/20 Rue du Penher - AURAY

En partenariat avec l'ARS Bretagne



### Association Plate-forme ETP T4

Mathilde LEBRETON et Céline DEBLANC, coordinatrices

☎ : 06.86.31.67.17 ou 02.97.01.99.13

@ : [coordinationetp@gmail.com](mailto:coordinationetp@gmail.com) / Site internet : [www.etp-bretagne4.org](http://www.etp-bretagne4.org)

✉ : Centre Hospitalier Bretagne Atlantique, Pavillon 6 / 20 bd du général Maurice Guillaudot / 56000 VANNES

## Publics destinataires

Formateurs d'instituts de formations (soins infirmiers, podologue, ergothérapeute et masseur kinésithérapeute), professionnels de santé, bénévoles, patients et/ou représentant d'usagers.

## Objectif de la formation

Permettre aux formateurs d'institut de formation, professionnels de santé et usagers du système de soin d'acquérir des compétences pour dispenser l'ETP conformément à l'arrêté du 31 mai 2013.

## Contenu de la formation

- L'éducation thérapeutique, de quoi parlons-nous ?
- Les techniques d'entretien et posture relationnelle en éducation thérapeutique
- Le bilan éducatif partagé/ diagnostic éducatif
- L'animation de groupe (démarche éducative, dynamique de groupe, technique et outils d'animation, construction d'une séance d'animation et animation)
- Les étapes et méthodologie de la conception d'un programme d'ETP
- Les différentes démarches et outils d'évaluation relatifs à l'ETP : auto-évaluation annuelle, évaluation quadriennale, évaluation des compétences, enquête Solen...
- Les acteurs et les ressources en éducation thérapeutique sur la Bretagne

## Méthodes pédagogiques

Alternance de :

- travaux pratiques individuels et de groupe
- apports théoriques et méthodologiques

## Suivi – évaluation de la formation

- Une feuille d'émargement sera signée en séance.
- Une attestation de présence sera remise à la structure du stagiaire à la fin de la formation.
- Une appréciation des connaissances acquises par le stagiaire sera réalisée à l'aide de mises en situations et d'un travail intersession.
- Une évaluation par le stagiaire de l'atteinte des objectifs et de la qualité de la formation sera réalisée à la fin de la formation.

Conformément à l'article numéro L6313-1 du Code du Travail, cette offre de formation permet :

- l'adaptation et le développement des compétences des salariés ou/et
- l'acquisition, l'entretien ou de perfectionnement des connaissances

**Durée** : 3 x 2 jours de formation et travail d'intersession

## Intervenants

- Cathy Bourhis, Chargée de projets et d'ingénierie, Référente éducation thérapeutique 56 du Pôle Régional de Ressources en ETP Bretagne – Ireps / Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé – Bretagne
- Anne-Sophie Riou, Chargée de projets et d'ingénierie, Coordinatrice du Pôle Régional de Ressources en ETP Bretagne – Ireps / Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé – Bretagne
- Représentant d'association de patients
- Représentant de plateforme ETP / UTET-P Bretagne
- Coordinateur de programme d'ETP

**Nombre de participants** : 12

## PROGRAMME

### Jour 1 : 8 février

- Accueil des participants
- L'ETP de quoi, parlons-nous ?

*Représentation individuelles, collectives de l'ETP et des déterminants de santé – définition de l'ETP - les principes, les finalités et les enjeux de l'ETP - le contexte législatif et réglementaire de l'ETP - les étapes la démarche éducative*

- Les compétences mobilisables en éducation thérapeutique

*L'impact de la maladie sur le parcours du patient – les compétences mobilisables chez le patient*

- Les techniques d'entretien et la posture relationnelle en éducation thérapeutique

*Théories du changement - Approche motivationnelle technique et posture*

### Association Plate-forme ETP T4

Mathilde LEBRETON et Céline DEBLANC, coordinatrices

☎ : 06.86.31.67.17 ou 02.97.01.99.13

@ : [coordinationetp@gmail.com](mailto:coordinationetp@gmail.com) / Site internet : [www.etp-bretagne4.org](http://www.etp-bretagne4.org)

✉ : Centre Hospitalier Bretagne Atlantique, Pavillon 6 / 20 bd du général Maurice Guillaudot / 56000 VANNES